

L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ENTREPRISES ET DE LEURS SALARIÉS

Outre les aides à la personne en direction des salariés et de leurs familles, l'Action sociale propose aux entreprises, des actions collectives adaptées à leurs attentes et à celles de leurs salariés.

Les actions d'information :

Une information relative à l'Action sociale Vauban Humanis peut vous être communiquée lors d'un rendez-vous ou d'une réunion. Une documentation adaptée vous sera alors remise ou adressée sur demande.

Les actions de prévention :

Différents modules de prévention peuvent être mis en oeuvre pour vos salariés notamment les seniors.

• Les conférences et Ateliers :

Les principales thématiques de santé

- le tabac,
- le stress,
- les maladies cardio-vasculaires,
- les TMS

(dispositif PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique).

Durée : une demi-journée pour les conférences
1 à 2 jours pour les ateliers

Vous souhaitez mettre en œuvre, pour vos salariés, une action d'information et/ou de prévention en lien avec la santé au travail.





Les actions de prévention (suite) :

Les modules d'accompagnement des salariés seniors dès 55 ans

● « Capital santé et vie active »

Son objectif est de concilier activité professionnelle et avancée en âge en sensibilisant les salariés à une démarche de prévention. Il contribue à conforter les potentialités professionnelles et personnelles de chacun jusqu'à l'âge présumé de la retraite.

Ce module peut également être adapté quel que soit l'âge des salariés dans le cadre d'une démarche globale de prévention santé.

Durée : 2 à 2½ jours

● « Point seniors » *(S'informer, échanger)*

L'objectif de ce module est d'apporter aux salariés des informations sur les dispositifs retraite (régimes de base et complémentaire) et les démarches à effectuer dans ce domaine, ainsi que sur l'action sociale de leur(s) institution(s) de retraite complémentaire.

Il peut se compléter d'une option relative à la prévention (au choix) :

- prévention médico-sociale : gestion de son potentiel santé
- prévention psychosociale : gestion du changement, réflexion relative au projet de vie.

Durée : 1 jour

● « Parcours seniors » *(Gérer la transition, se projeter)*

Ce module permet d'anticiper les questions qui se poseront aux salariés au moment de l'entrée en retraite et d'aborder positivement leur dernière partie de carrière.

Son objectif : permettre aux salariés de nourrir une réflexion tout en restant acteur.

Il s'articule autour d'informations thématiques diversifiées : retraite, action sociale, santé, droit de la famille. . .

Durée : 2 jours

● « Etape seniors » *(Du temps travaillé au temps choisi)*

Ce module offre aux salariés proches de l'entrée en retraite l'opportunité de réfléchir aux questions concernant leur future vie de retraité.

Son objectif : accompagner les salariés dans la réussite du changement et la construction de nouveaux projets.

Il s'articule également autour d'informations thématiques diversifiées : retraite, action sociale, santé, droit de la famille...

Durée : 2 ou 3 jours en séminaire

● Le « Post-stage »

Il s'adresse aux jeunes retraités qui ont suivi le module « Etape Seniors » sur 2 ou 3 jours.

Il consiste en une journée de réflexion et d'échanges pour faire le point sur les messages reçus précédemment et conforter la mise en place de leurs projets.

Durée : 1 jour

● *Si vous avez un besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter les professionnel(le)s de l'Action sociale.*

Votre contact : Marie-Odile Sauvage

marieodile.sauvage@humanis.fr

Tél. : 01 41 58 63 21 ou 20.